[redacted] 2214

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)

Neuvième Session du Conseil des Ministres

(Bamako, 20 au 25 Juillet 1978)

COMPTE RENDU

7840

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

CILSS
DOCUMENTATION

COMPTE-RENDU
DE LA 9eme SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU CILSS
(Bamako 20-25 Juillet 1978)

SOMMAIRE

-o-o-

Pages

ORGANISATION DE LA REUNION

1 - ORDRE DU JOUR 3

2 - SEANCE D'OUVERTURE 5

Allocution de bienvenue du Ministre Malien du Développement Rural 5

Allocution de SE Adrien SENGHOR, Ministre Coordonnateur 8

3 - EXAMEN DESDIFFERENTS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR 11

- Composition des Commissions 11
- Intervention de Mr Galal Magdi 14
- Intervention de Madame De Lattre 15
- Intervention de Madame Ruth Morgenthau 16
- Questions institutionnelles 17
- Questions budgétaires et financières 19
- Les actions d'urgence 19
- Financement du programme de première génération 21
- Problèmes des Institutions spécialisées du CILSS 22
- Projet de création d'un corps international de volontaires de l'alimentation 23
- Projet d'ordre du jour de la 3ème conférence du Club du Sahelà Amsterdam du 21-23 Novembre 1978 23
- Demandes d'adhésion au CILSS 23
- Questions diverses 24

4 - SEANCE DE CLOTURE 24

Communiqué final 25

Motion de remerciements 27

Allocution de cloture du Ministre Coordonnateur du CILSS 28

5 - A N N E X E S 30

- Résolution N° 1/CM/9 relative à la relance des Comités nationaux du CILSS 31

- Résolution n° 2/CM/9 sur l'aide alimentaire d'urgence 32

- Résolution N° 3/CM/9 sur la constitution de stocks nationaux et regionaux de sécurité alimentaire 33

- Résolution n° 4/CM/9 donnant quitus au Comptable pour l'exercice 1977 34

- Résolution n° 5/CM/9 sur le financement des projets de première génération 35

- Résolution n° 6/CM/9 sur l'Institut du Sahel 36

- Résolution n° 7/CM/9 sur l'assistance financière du FASA 37

- Liste des participants 39

I

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DES MINISTRES

ORDRE DU JOUR

DE LA 9eme SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

1. Contrôle des tâches confiées au Secrétariat Exécutif par le 8ème Conseil des Ministres et la 3ème Conférence des Chefs d'Etat tenus à Banjul respectivement du 12 au 19 décembre 1977 et les 20 et 21 décembre 1977, en ce qui concerne la recherche du financement et la mise en oeuvre des projets et programmes de première génération ;

2. Comptes rendus succints des activités des Institutions spécialisées du CILSS :
   2.1. Centre d'Agrométéorologie et d'hydrologie opérationnelle de Niamey ;
   2.2. Institut du Sahel.

3. Questions institutionnelles :
   Point de l'application de la lettre circulaire du 9 septembre 1977 du Ministre Coordonnateur relative à la réorganisation et à la relance des Comités nationaux CILSS ;

4. Questions administratives et financières :
   4.1. Problèmes de personnel : recrutement et divers
   4.2. Comptes de l'exercice 1977
   4.3. Rapport du Commissaire aux Comptes
   4.4. Situation recouvrement des cotisations 1978.

5. Actions d'urgence sécheresse :
   - Point de la situation
   - Difficultés à résoudre
   - Mesures à prendre pour accroître l'efficacité des actions engagées.

6. Projet de création d'un Corps International de Volontaires de l'Alimentation (Food Corps)

7. Club du Sahel :
   Examen du projet d'ordre du jour de la 3ème Conférence du Club du Sahel prévue aux Pays-Bas fin octobre début novembre 1978 ;

8. Date et lieu de la 10ème session ordinaire du Conseil des Ministres ;

9. Questions diverses.

CHAPE DU JOUR

DE LA 9ème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

1. Contrôle des tâches confiées au Secrétariat Exécutif

par la 8ème Conseil des Ministres et la 30ème Conférence des Chefs d'Etat tenus à Banjul respectivement du 12 au 19 décembre 1977 et les 20 et 21 décembre 1977, en ce qui concerne la recherche du financement et la mise en oeuvre des projets et programmes de première génération ;

2. Comptes rendus succincts des activités des Institutions spécialisées du CILSS :

2.1. Centre d'agrométéorologie et d'hydrologie opérationnelle de Niamey ;

2.2. Institut du Sahel.

3. Questions institutionnelles :

Point de l'application de la lettre circulaire du 9 septembre 1977 du Ministre Coordonnateur relative à la réorganisation et à la relance des Comités nationaux CILSS ;

4. Questions administratives et financières :

4.1. Problèmes de personnel, recrutement et divers

4.2. Comptes de l'exercice 1977

4.3. Rapport du Commissaire aux Comptes

4.4. Situation recouvrement des cotisations 1978.

5. Actions d'urgence sécheresse

- Point de la situation
- Difficultés à résoudre
- Mesures à prendre pour accroître l'efficacité des actions engagées.

6. Projet de création d'un Corps International de Volontaires de l'Alimentation (Food Corps)

7. Club du Sahel :

Examen du projet d'ordre du jour de la 3ème Conférence du Club du Sahel prévue aux Pays-Bas fin octobre début novembre 1978 ;

8. Date et lieu de la 10ème session ordinaire du Conseil des Ministres

9. Questions diverses.

II

LE DEROULEMENT DE LA REUNION

1. LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE -

Précédée par la réunion préparatoire des experts tenue du 20 au 23 Juillet 1978, la 9ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est ouverte le lundi 24 Juillet 1978 à 10 heures dans la salle des Congrès de l'Hôtel de l'Amitié à BAMAKO sous la présidence de Son Excellence Monsieur Adrien SENGHOR, Ministre de l'Equipement de la République du Sénégal, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont assisté à cette séance d'ouverture :

- des membres du Comité Militaire de Libération Nationale et du Gouvernement de la République du Mali ;
- des membres du Corps Diplomatique ;
- des représentants des organisations internationales et régionales ;
- des invités et plusieurs personnalités de la capitale malienne.

La liste des participants est jointe en annexe au présent compte rendu.

Le Ministre Coordonnateur donna tout d'abord la parole à Son Excellence Monsieur N'FAGNAMA KONE, Ministre du Développement Rural de la République du Mali pour son allocution de bienvenue.

1.1. Allocution de bienvenue du Ministre Malien du Développement Rural ;

"Messieurs les Membres du Comité Militaire
de Libération Nationale,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Messieurs les Ministres du CILSS et Chers Collègues,
Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
Honorables Invités,
Mesdames,
Messieurs,

Nous voici pour la 9ème fois réunis pour faire le point de l'avancement de ce vaste projet de réhabilitation du Sahel, dont les bases ont été jetées en Septembre 1973 par la Conférence des Chefs d'Etat de nos pays et qui constitue la raison d'être de notre Organisation.

A cette occasion, il me plaît tout d'abord de souhaiter, au nom du Peuple Malien, du C.M.L.N. et du Gouvernement, la bienvenue au Mali à nos illustres hôtes auxquels je m'empresse de demander quelque indulgence si la modicité de nos moyens nous empêchait de leur garantir les meilleures conditions de

séjour uxquelles leur rang leur donne droit.

Avec votre permission, je voudrais aussi profiter de la présente allocution de bienvenue pour évoquer quelques questions importantes qui nous ont toujours préoccupés depuis la création du CILSS.

La sécheresse catastrophique que le Sahel a connue en 1972-1973, a fait naître auprès de la Communauté Internationale un grand élan de solidarité qui a permi au plus fort du désastre d'éviter le pire.

Prenant conscience de la nécessité d'engager une lutte soutenue et durable, la Communauté Internationale et les Pays du CILSS ont voulu dépasser le cadre du secours d'urgence et élaborer une véritable stratégie de lutte contre la sécheresse et pour le développement à moyen et long terme de nos pays.

Le Club du Sahel, créé à cet effet, fut perçu par nos populations comme ce forum informel et démocratique où les libres discussions entre ceux qui apportent l'aide et ceux qui la reçoivent fécondent un véritable esprit de solidari de combat, à la dimension du phénomène et des problèmes à résoudre.

Une stratégie a été élaborée par le Club du Sahel et le CILSS, des programmes et projets de développement cohérents ont été préparés dans les domaines les plus variés comme ceux de la production végétale, de la protection des végétau des productions animales, de la pêche, de l'écologie, des ressources humaines, des transports, de la commercialisation, et enfin du transfert de technologie.

En recommandant que la stratégie ainsi conçue et adoptée par les donateurs et les Sahéliens devienne un cadre de référence pour la mobilisation des ressources nécessaires au développement du Sahel, le CILSS et le Club entendaient intensifier leur action en vue d'en assurer le financement de façon cohérente et harmonieuse, et de maintenir un rythme de croissance de l'aide à un niveau permettant aux efforts de la Communauté Internationale et des Populations du Sahel de porter leurs fruits.

Il nous faudra au cours de la présente réunion, de faire le bilan de ces activités et donner au Secrétariat Exécutif des recommandations pertinentes pouvant le guider dans la recherche du financement des projets de première génération.

Messieurs les Membres du CMLN,
Messieurs les Membres du Gouvernement,
Messieurs les Ministres du CILSS
Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
Mesdames, Messieurs,

La Campagne Agricole 1977-78, perturbée par un déficit pluviométrique grave a exigé encore un déploiement de nos énergies avec le soutien de la Communauté Internationale pour mobiliser des secours d'urgence, pour lutter contre la famine, la maladie, les mortalités du bétail, phénomènes générateurs de migration de populations, de désordre économique et socio-économique.

Cette nouvelle alerte, au moment où certaines de nos productions agricoles semblaient reprendre leur progression normale vers l'auto-suffisance alimentaire, vient nous rappeler une fois de plus que la sécheresse dans le Sahel ne doit pas être considérée comme un phénomène accidentel, mais comme une donnée de base de la problématique du développement de nos pays.

Cela signifie que nous devons accorder une grande priorité aux programmes qui ont une valeur stratégique pour la maîtrise de l'ensemble des facteurs de production, condition sine qua non d'un développement véritable et soutenu.

La maîtrise de l'eau, le développement des aménagements hydroagricoles constituent à cet égard, des options fondamentales autour desquelles nous devons mobiliser, d'une part l'aide de la Communauté Internationale, d'autre part l'énergie des populations sahéliennes éduquées, formées et stimulées vers une intensification de la production agricole.

Le transport et son infrastructure représentent une autre contrainte majeure dont la levée conditionne de façon sérieuse le développement économique et social de nos pays et en particulier ceux de l'intérieur. Le CILSS et le Club doivent lui accorder une attention particulière.

Je voudrais pour terminer aborder un dernier point essentiel dans la mise en oeuvre de notre stratégie de développement : il s'agit du secteur des ressources humaines. "Tout pour l'homme et par l'homme" est en réalité notre devise, même si elle n'est pas inscrite en lettre d'or sur le fronton de nos édifices.

En effet, ma conviction est faite que "Toutes les techniques de restauration de la flore, des techniques d'irrigation, les Techniques de reconstitution du cheptel, les techniques d'amélioration des méthodes culturales, n'auront de sens que si elles sont voulues et mises en application par les populations concernées".

Je suis persuadé que nos travaux seront sous-tendus par ces diverses préoccupations et ne manqueront pas de faire progresser notre lutte vers les objectifs visés.

Vive la Coopération Internationale

Vive l'Unité Africaine

Vive le Comité Permanent Interétats de Lutte Contre la Sécheresse dans le S he

L'allocution de bienvenue du Ministre du DéveloppementRRural du Mali fut suivie de celle d'ouverture de Son Excellence Monsieur Adrien SENGHOR, Minist Coordonnateur du CILSS.

1.2. Allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur :

"Messieurs les Membres du Comité Militaire de Libération Nationale,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et des Organisations Inter-Etats,
Honorables Invités,
Messieurs les Experts,
Mesdames, Messieurs,

Bamako, capitale du dialogue, nous ouvre de nouveau ses portes, fidèle en cela à sa traditionnelle hospitalité. Aussi, mes premiers mots seront-ils, Monsieur le Ministre, en vous remerciant pour vos souhaits de bienvenue, de vous exprimer, au nom de mes collègues et en mon nom propre, notre gratitude pour l'accueil fraternel réservé aux délégations ainsi que pour toutes les facilités mises à notre disposition pour assurer le succès de nos travaux.

Ce témoignage de reconnaissance s'adresse au Peuple Malien tout entier, au Comité Militaire de Libération Nationale, au Gouvernement et au Chef de l'Etat du Mali, le Colonel Moussa TRAORE.

Je voudrais aussi saluer la présence parmi nous des représentants des Organisations Internationales et Inter-Etats, et de tous les amis qui ont bien voulu répondre à notre invitation et accepter de participer à nos travaux en qualité d'observateur.

Mes Chers Collègues, notre présente session sera essentiellement une session de contrôle de tâches. A BANJUL, en décembre dernier, la Conférence des

Chefs d'Etat et de Gouvernement nous avait en effet assigné deux tâches prioritaires :

- il s'agissait en premier lieu de poursuivre les actions d'urgence entreprises pour atténuer les effets de la dernière sécheresse,
- il s'agissait en second lieu de rechercher tous les moyens permettant d'accélérer la mise en oeuvre des projets de première génération.

Concernant l'aide d'urgence et en particulier l'aide alimentaire, des efforts certains ont été fournis par la Communauté Internationale à la suite de l'appel lancé à Niamey et renouvelé à Banjul. C'est le lieu d'exprimer à tous les donateurs nos remerciements pour l'aide généreuse qu'ils ont apportée au Sahel afin de soulager les souffrances des populations touchées par le fléau. Mais d'autres efforts sont encore nécessaires pour que la période de soudure 1978 ne connaisse pas la situation tragique de 1973.

Le déficit céréalier reste important et il est urgent, si l'on veut éviter le pire, que les quantités complémentaires attendues soient mobilisées et acheminées dans les meilleurs délais. Des problèmes comme celui du transport et de la distribution intérieurs des vivres ne sont résolus que très partiellement. La constitution de stocks de sécurité tant au niveau national que régional devra requérir toute notre attention.

L'aide d'urgence n'est évidemment qu'un palléatif. La solution au drame de la sécheresse est dans la réalisation des programmes du développement à moyen et long termes du Sahel. Ces programmes que nous avons élaborés en collaboration étroite avec nos partenaires du Club du Sahel, tiennent précisément compte, ainsi que vous venez de le rappeler de façon pertinente, Monsieur le Ministre, du fait que la sécheresse est une donnée de base de notre problématique de développement. Notre plus haute priorité est de parvenir à l'autosuffisance alimentaire, notamment par une exploitation rationnelle de notre potentiel hydraulique. La persistance de la sécheresse ne laisse pas aux sahéliens d'autre alternative.

Il y a un peu plus de deux ans, nous avons créé avec nos principaux partenaires, un groupe informel, le Club du Sahel, avec la ferme volonté, par une approche nouvelle dans la recherche des solutions aux problèmes du développement de notre zone, de donner au monde un nouveau modèle de coopération internationale. Des réunions avec les Donateurs ont été organisées depuis BANJUL. D'autres réunions sont en perspective. Notre souhait est de pouvoir présenter à la 3ème Conférence du Club prévue à Amsterdam en novembre prochain, un bilan nettement positif de ces rencontres. C'est évidemment la seule façon de prouver à tous ceux qui nous observent la crédibilité et l'efficacité de la voie que nous avons choisie, celle de tout entreprendre ensemble dans le cadre de ce que certains ont appelé "un

véritable contrat de génération".

Je suis persuadé qu'au cours de notre présente session, nous dégagerons les voies et moyens pour atteindre le plus rapidement possible l'objectif d'autosuffisance alimentaire que nous nous sommes assigné. Le Sahel peut parvenir à cette autosuffisance alimentaire en s'appuyant sur les énergies de ses courageux et laborieux paysans, et avec le concours de la Communauté Internationale. Les Sahéliens sont déterminés plus que jamais, à se libérer de leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur, sur le plan alimentaire, car ils ne sauraient être des éternels demandeurs, des éternels assistés, dans un domaine aussi vital et primordial que celui de la nourriture. Cette libération qui constitue notre préoccupation majeure exigera de nous beaucoup d'efforts et de sacrifices, mais notre succès est assuré si nous persévérons dans les efforts entrepris et si nos partenaires (les pays amis, les Organisations Internationales les Organisations Non Gouvernementales) continuent à nous soutenir dans ces efforts.

Messieurs les Membres du CMLN,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les représentants des Organisations Internationales et Inter-Etats,
Honorables Invités,
Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer sans vous renouveler nos remerciements pour le soutien que vous avez toujour apporté au Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel. Votre présence, ce matin à cette séance d'ouverture, est un nouveau témoignage de votre amitié et de votre solidarité.

JE VOUS REMERCIE!

2. EXAMEN DES DIFFERENTS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR :

Après la courte suspension de séance qui a suivi la séance d'ouverture, le Conseil des Ministres aborde l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour de la session.

Le Président de séance donne la parole au rapporteur général de la réunion des experts M. INSA ABDOU du Niger qui présente le rapport général de ladite réunion.

Les experts chargés de préparer la 9ème session ordinaire du Conseil des Ministres s'étaient réunis du 20 au 22 juillet 1978 dans le salle de Conférences de l'Hôtel de l'Amitié à BAMAKO.

La séance solennelle d'ouverture était présidée par M. Boubacar Sada SY, Directeur de Cabinet du Ministre du Développement Rural. Ils avaient élu un bureau composé comme suit :
PRESIDENT : Dr. N'Golo TRAORE du Mali
RAPPORTEUR GENERAL : M. INSAN ABDOU du Niger

Les experts avaient constitué deux commissions de travail chargées d'examiner :

- la première, les questions institutionnelles, administratives et financières, ainsi que le bilan des actions d'urgence à la suite de la dernière sécheresse ;
- la deuxième, l'état d'avancement du programme de première génération les comptes rendus succints des activités des institutions spécialisées du CILSS (le Centre Agrhymet et l'Institut du Sahel) et le projet de création d'un Corps International de Volontaires de l'Alimentation (Food Corps).

En raison de sa nature particulière, le point relatif au projet d'ordre du Jour de la troisième Conférence du Club du Sahel prévue à Amsterdam du 21 au 23 Novembre 1978 avait été discuté par chacune des commissions avant d'être examiné en réunion plénière des experts.

La Commission 1 était présidée par M. TIAO Charles de la Haute-Volta et vait pour rapporteur M. Maloukif Ould HACEN de la Mauritanie.

Elle comprenait en outre :

MM. Antonio PIRES	Cap Vert
EDI NJIE	Gambie
TIAO Charles	Haute-Volta
KONATE Bata Mathias	"
Dr. N'Golo TRAORE	Mali
Ouédji DIALLO	"
Maloukif OULD EL HACEN	Mauritanie
Abdou INJA	NIger
Bagnou Amadou BOUKOUKOU	"
Sambou TOURE	Sénégal
MBAIBIKEEL	Tchad
Aly CISSE	CILSS
MWABANYOL Keïtoro	CILSS
BAYILI Malick	CILSS
SAVANE	Institut du S hel
Yves PAGES	FAO
R. POLLARIS	PAM

La Commission N° 2 était présidée par M. Moulaye ABDALLAH de la Mauritanie et avait désigné comme rapporteur M. Ouala KOUTIEBOU de la Haute-Volta.

Ont participé à ses travaux :

Cap Vert	Antonio PIRES Directeur Service de la Production et Protection des Cultures (M.D.R.) PRAIA
Gambie	Dr. Bakary N. TOURAY Acting Director Dept. of Animal Health Prod. ABUKO
	A.A.M. JAGNE Acting Principal Agric. Officer Dept. of Agric.
Haute-Volta	Ouala KOUTIEBOU Chef du S.E.R.S. Ministère des Travaux Publics OUAGADOUGOU
	François ABOU C.E.R.C.I. BOBO-DIOULASSO
	Nombré ALFRED Coordonnateur F.D.R. à la Direction de l'H.E.R. OUAGADOUGOU
Mali	Jean Djigui KEITA Directeur Général Eaux et Forêts BAMAKO

Mali (suite)	Amadou GOLOGO Directeur Service Météo BAMAKO
Mauritanie	Ahmedou O. Cheikh EL HADRAMI Fonctionnaire au Ministère du Développement Rural BP 336 NOUAKCHOTT
	Moulaye ABDALLAH Directeur Hydraulique et Energie NOUAKCHOTT
Niger	Moussa SALEY Directeur de l'Agriculture NIAMEY
Sénégal	Oumar COLY Commissaire à l'Aide Alimentaire DAKAR
	Magatte LAM Chef Service Semencier D.G.A. DAKAR
Tchad	Dr. TANWAYE Bureau d'Etudes et Projets Ministère Développement Agricole et Pastoral N'DJAMENA

CILSS DOCUMENTATION

SECRETARIAT CILSS

Siège	YAYA IDRISSA Directeur des Projets et Programmes OUAGADOUGOU
	André SAWADOGO Expert - q Direction des Projets et Programmes OUAGADOUGOU
Institut Sahel	Bourema TRAORE Institut du Sahel BAMAKO
Centre Agrhymet	M. RIJKS Coordinateur du Programme du Centre Agrhymet NIAMEY

ORGANISMES INVITES

C.E.A.O.	Cheikh Baïdy DIOP Directeur du Bureau Communautaire des Produits de la Pêche BP 643 OUAGADOUGOU
F. A. O.	PAGES Yves FAO Rome

Après la présentation du rapport général de la réunion des experts et les débats en plénière qui ont suivi cette présentation, les Ministres entendent, sur les points de l'ordre du jour qui les concernent :

- le 24 juillet à 16h, M. Galal MAGDI, Directeur de l'UNSO sur la participation de l'UNSO à une deuxième campagne de mobilisation de ressources destinées au financement de certains projets prioritaires ;
- le 25 juillet à partir de 11h15 :
  - . Mme Anne de Lattre, Chef du Secrétariat du Club du Sahel sur le financement du programme de première génération dans le cadre du Club du Sahel ;
  - . et Mme Ruth Schachter Morgenthau, représentante des Etats-Unis à la commission pour le développement social du Conseil Economique et Social des Nations-Unies sur le projet de création d'un Corps International de Volontaires de l'Alimentation (Food Corps).

M. Galal MAGDI :

- M. MAGDI fait le point des activités de l'UNSO depuis le lancement de la première campagne de mobilisation de ressources effectuée par l'UNSO en mettant l'accent notamment sur :

- les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de certains de ces projets en particulier les routes secondaires ;
- les méthodes utilisées par l'UNSO qui visent à accélérer les procédures et à faire participer au maximum les structures nationales à l'exécution des projets ;

Il renouvelle au Conseil des Ministres l'engagement pris par le Secrétaire Général des Nations Unies de continuer à soutenir les efforts des pays sahéliens non seulement pour résoudre les problèmes d'urgence mais aussi pour réaliser les projets de première génération. L'UNSO est prête à entreprendre une deuxième campagne de mobilisation des ressources, comme le Président du CILSS l'a déjà demandé à l'Administration du PNUD qui a répondu favorablement à cette demande.

Il informe ensuite le Conseil de la décision prise récemment d'étendre les activités de l'UNSO, en ce qui concerne la lutte contre la désertification, à sept pays de la zone soudano-sahélienne autres ques les pays du CILSS, ce qui porte à 15 le nombre de pays dont l'UNSO doit s'occuper pour ce qui est de la lutte contre la désertification.

Il assure le Conseil que cette extension des activités de l'UNSO ne nuira en rien à l'action de cet organisme en faveur des pays membres du CILSS, telle qu'elle ressort de son rôle actuel.

Mme DE LATTRE transmet au Conseil les amitiés et les voeux de succès de M. Maurice WILLIAMS.

. Après avoir souligné la bonne coopération existante entre les Secrétariats du CILSS et du CLUB, Mme de LATTRE fait le point des activités déployées et des résultats obtenus grâce au climat d'émulation créé par le Club, dans la sensibilisation de la Communauté Internationale sur les problèmes du Sahel et dans la mobilisation des ressources destinées au financement des projets de première génération. ELLe cite à titre d'exemples l'adoption par le Congrès Américain d'un programme spécial pour le Sahel, l'accroissement de l'aide publique financée pour le Sahel et la participation croissante des pays de l'OPEP et de certains pays tels que le Norvège et bientôt le Danemark aux réunions du Club.

Les tournées effectuées par le Président du CILSS ont été d'une extrême importance dans la sensibilisation de la Communauté Internationale.

Mme de LATTRE résume les résultats des cinq réunions avec les donateurs organisées conjointement par les deux secrétariats depuis OTTAWA, sur les programmes de protection des végétaux, de reboisement, des pêches, des transports et de l'élevage.
Outre les engagements de financement qui ont pu être obtenus, ces réunions ont eu des résultats difficilement quantifiables mais qui n'en sont pas moins importants :

- le CILSS est mieux connu en tant qu'expression d'une volonté de solidarité régionale ;
- le regroupement des projets au sein de grands programmes présentés ensemble permettent aux sahéliens comme aux donateurs de mieux saisir l'efficacité de leurs efforts pour atteindre les objectifs fixés ;
- ces réunions ont permis des contacts très utiles entre sahéliens et donateurs et entre donateurs eux-mêmes qui ont eu ainsi l'occasion d'exprimer leur désir de réaliser des financements conjoints pour des projets qui dépassent leurs propres possibilités.

Mme de LATTRE passe ensuite en revue les obstacles qui subsistent et qu'il faut surmonter pour rendre les réunions CILSS/CLUB plus fructueuses :

- insuffisance des crédits disponibles pour l'aide aux pays du Sahel ;
- inédaquation de certains projets à la stratégie définie ;
- insuffisances dans la préparation des dossiers de projets.
- trois études importantes demandées par la Conférence d'OTTAWA (perspectives énergétiques dans le Sahel ; politique de commercialisation, prix et stockage des céréales ; financement des charges récurrentes) sont en cours de réalisation.

Mme de LATTRE termine en soulignant "qu'en regard des besoins du Sahel, les efforts et les résultats ne peuvent être que très insuffisants", mais que ces efforts "ne sont pas inutiles" et que "l'un de leurs aspects les plus positifs, c'est qu'ils sont acquis grâce à l'effort mutuel en collaboration". "Si nous persévérons, nous réussirons".

Mme Ruth MORGENTHAU

- Rappelle que l'idée de la création d'un Corps International de volontaires de l'Alimentation a été lancée à Rome en Novembre 1978 et se rejouit que les pays du CILSS aient réagi favorablement à cette proposition. Le CILSS peut à cet égard réaliser une expérience qui sera un modèle.

- Les volontaires travailleront sur le terrain, avec les paysans et les techniciens sahéliens, en tenant compte des réalités spécifiques du Sahel.

- Il ne sera pas question de créer de nouvelles charges pour les Etats ; il s'agira d'aider à résoudre le problème alimentaire en améliorant la production vivrière du paysan sahélien. "Il est bon de produire le meilleur coton du monde mais il faut produire aussi le meilleur mil du monde".

- Mme MORGENTHAU informe le Conseil de la prochaine visite au Sahel de Mme CARTER, mère du Président des Etats-Unis, avec laquelle elle a discuté du projet de création du FOOD CORPS à Plains et qui est disposée à être volontaire honoraire du Corps.

- Répondant aux observations formulées par les Ministres, Madame MORGENTHAU informe qu'elle partage l'avis du Conseil quant aux préoccupations suivantes qu'il a exprimées :

. les volontaires doivent inscrire leurs activités dans celles des structures existantes ; ils ne constitueront pas des structures parallèles ;

. le financement doit accompagner les volontaires qui ne doivent pas être seulement des volontaires mais aussi et surtout des techniciens compétents capables de transmettre quelque chose ;

. la durée de l'intervention devra être limitée, la relève organisée de manière à sauvegarder les résultats acquis et à assurer une bonne continuation des actions engagées, par les populations elles-mêmes ;

. le projet doit être un projet régional CILSS.

Sur la base des recommandations de la réunion des experts et après audition des trois invités ci-dessus cités, le Conseil arrête les décisions suivantes concernant les différents points inscrits à son Ordre du Jour :

2.1. Questions institutionnelles

a) les Comités nationaux du CILSS :

Les textes règlementaires réorganisant les Comités nationaux du CILSS étant déjà intervenus au niveau de la plupart des ETATS, il y a lieu d'accélérer la procédure de prise de ces textes là où ils ne sont pas encore signés. Chaque Comité national doit être doté d'un secrétariat permanent auquel un minimum de moyens (en personnel, en matériel et en crédits) devra être fourni pour lui permettre de fonctionner efficacement.

b) Le renforcement de la capacité des Etats et du CILSS dans le domaine de la préparation, de la gestion et de l'évaluation des projets.

Une étude devra être entreprise le plus tôt possible par le Secrétariat Exécutif pour évaluer les besoins des Etats dans ce domaine, afin que le financement, puisse en être recherché.

2.2. Questions administratives :

1) Recrutement de personnel :

a) Poste d'économiste au Secrétariat Exécutif du CILSS : le Conseil nomme M. Mady KEITA, Docteur en Sciences Economiques de nationalité malienne au poste d'économiste analyste de projets au Sécrétariat Exécutif du CILSS.

b) Directeur Général de l'Institut du Sahel :

Sur proposition du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel, proposition présentée par son Président, M. N'Fagnanama KONE

Ministre du Développement Rural du Mali, le Conseil nomme M. Nalla KANE ingénieur agronome de nationalité mauritanienne au poste de Directeur Général de l'Institut du Sahel en remplacement du Dr. Oumar BA appelé par son pays pour assumer les responsabilités de Ministre du Développement Rural.

c) Poste de Directeur Général du Centre Agrhymet de NIAMEY :

Sur présentation du Gouvernement du Sénégal qui devait proposer un cadre sénégalais pour ce poste, le Conseil retient la candidature de M. M'Baye N'DIAYE, ingénieur de travaux météorologiques et le nomme Directeur Général du Centre d'Agrométéorologie et d'Hydraologie Opérationnelle de NIAMEY.

d) poste d'agent comptable :

La réunion des experts avait eu à examiner deux candidatures soumises par le Mali :

- celle de M. Oumar KASSOGUE, Inspecteur du Trésor ;
- et celle de M. Mamadou BOUTOUT SALL.

Les experts avaient estimé qu'il était encore nécessaire de susciter d'autres candidatures au niveau des autres Etats pour le prochain Conseil.

Le Conseil des Ministres fait sienne cette proposition de la réunio réunion des experts et invite le Secrétariat Exécutif à adresser de nouveau un avis de vacance de poste à tous les Etats membres.

2) Primes d'encouragement au personnel :

Le Conseil maintient la décision qu'il avait prise à BANJUL en Décembre 1977 : suspension jusqu'à nouvel ordre du paiement des primes d'encouragement et des gratifications.

Le Conseil réexaminera la question sur la base d'une étude plus approfondie à effectuer par le Secrétariat Exécutif.

3) Limite d'âge :

Le Conseil maintient la limite d'âge de 55 ans fixée par le Statut du Personnel de l'Organisation. Il décide nénamoins que le Secrétaire Exécutif actuel restera en fonction jusqu'à la fin de son mandat de trois ans.

4) Propositions de modification à l'article 27 et à l'annexe C du Statut du Personnel :

Le Conseil adopte la recommandation des experts visant à adopter

certaines dispositions du Statut du Personnel à la réforme intervenue le 28 Avril 1978.

Il s'agit de porter des modifications à l'article 27 du Statut du Personnel et à l'annexe C dudit statut afin de donner compétence au Secrétaire Exécutif pour accorder :

- tous les deux ans, la majoration de 5% aussi bien en faveur des agents des cadres moyens et l'exécution que des cadres supérieurs ;
- à titre exceptionnel, des majorations d'indemnités pour les missions dans certains pays.

Le Conseil invite le Secrétaire Exécutif à élaborer les projets de textes modificatifs et à les soumettre à sa prochaine session.

2.3. Questions budgétaires et financières :

1) Comptes de l'exercice 1977 :

La réunion des experts avait fait siennes les observations du Commissaire aux Comptes et noté avec satisfaction les améliorations constatées dans la tenue de la comptabilité et demandé au Secrétaire Exécutif de poursuivre l'effort déjà entrepris dans le sens de l'organisation comptable et ce conformément aux dispositions des textes régissant le CILSS.

Après examen du rapport du commissaire aux comptes et sur proposition de la réunion des experts, le Conseil donne quitus à l'agent comptable pour la gestion 1977.

2) Recouvrement des cotisations 1978 :

Le Conseil décide d'attirer de nouveau l'attention des gouvernements des pays qui ne se sont pas encore acquittés de leurs cotisations de l'année 1978 sur les graves difficultés qui découlent, pour l'organisation du retard apporté dans le paiement desdites cotisations.

2.4. Les actions d'urgence à la suite de la dernière sécheresse :

Le point des engagements de la Communauté Internationale en réponse à l'appel lancé par le CILSS à la suite de ladernière sécheresse se présente comme suit à la date du 21 Juillet 1978 :

PAYS	Besoins exprimés tonnes	Engagements en tonnes	Quantités reçues en tonnes	Quantités attendues en tonnes	Besoins non satisfaits en tonnes
Cap Vert	48 600 T	53 112 T	27 300 T	25 812 T	
Tchad	42 000 T	22 842 T	18 134 T	4 708 T	19 158 T encore à couvrir½
Gambie	33,714 T	17 644 T	?	?	?
Mali	216 550 T	58 005 T	39 565 T	18 440 T	158 500 T
Mauritanie	52 500 T	57 500 T	46 500 T	11 000 T	
Niger	135 000 T	32 444 T	23 578 T	8 866 T	102 556 T
Sénégal	180 000 T	175 998 T	125 450 T	50 548 T	4 002 T
Haute-Volta	150 000 T	48 611 T	32 000 T	16 611 T	103 389 T
TOTAUX	858 364	466 156			

Le Conseil décide de la poursuite du travail de sensibilisation entrepris afin d'aider les populations sinistrées à passer le cap critique de la soudure.

Par ailleurs, une solution rapide devra trouvée au problème que posent le transport, la distribution et le stockage des vivres.

Le Conseil constate avec regret le faible niveau des réactions des pays donateurs aux autres actions d'urgence telles que :

- le sauvetage du cheptel ;
- la reconstitution des stocks de semences ;
- la mise en oeuvre d'opérations de cultures maraîchères ;
- l'hydraulique villageoise et pastorale ;
- la protection des cultures ;
- le renforcement des moyens de pêche.

Le Conseil note avec satisfaction l'intérêt particulier que le Directeur Général de la FAO porte à la constitution de stocks nationaux et régionaux de sécurité alimentaire dans le Sahel, intérêt qui se manifeste par l'envoi d'un représentant personnel à sa présente session. En raison de l'urgence et de l'importance de ce problème, le Conseil invite le Secrétaire Exécutif à introduire dans les plus brefs délais une requête auprès du Directeur Général de la FAO pour l'envoi d'une mission de conception et d'étude en vue de déterminer les modalités de mise en place de tels stocks.

2.5. Financement du programme de première génération :

1) Financement dans le cadre du Club du Sahel :

Après avoir pris connaissance de l'état d'avancement du programme de première génération, notamment des résultats des réunions CILSS/CLUB organisées depuis Décembre 1977 pour le financement dudit programme, le Conseil estime que bien qu'un certain nombre de projets aient déjà obtenu un financement, d'importants efforts doivent être fournis encore par nos partenaires du Club pour que le programme de première génération puisse être réalisé intégralement dans le délai fixé.
Il estime aussi que l'insuffisance du financement obtenu n'est pas toujours dû à la qualité technique des projets, un travail important ayant été réalisé dans ce domaine par les experts sahéliens et les experts de la communauté internationale sous l'égide des secrétariats du CILSS et du CLUB.

Le Conseil renouvelle sa confiance au Club et espère que le nouvel appel qu'il lance pour accélérer le financement et la réalisation du programme de développement du Sahel, sera entendu.

Le Conseil félicite le Secrétariat du Club pour son dynamisme et sa disponibilité.

2) Participation de l'UNSO au lancement d'une nouvelle campagne de mobilisation des ressources :

Le Conseil adopte le principe d'une telle participation et invite le Secrétaire Exécutif à prendre contact avec l'UNSO pour en définir les modalités. Celles-ci devront être arrêtées de manière à éviter tout chevauchement entre les actions entreprises par le CILSS, d'une part dans le cadre du Club, et d'autre part, avec la collaboration de l'UNSO pour le financement des projets de première génération.

Concernant le projet d'extension des activités de l'UNSO, le Conseil souhaite pour sa part que le Bureau des Nations Unies pour le Sahel soit maintenu dans sa spécificité actuelle (voir texte du Communiqué Final).

2.6. Problèmes des institutions spécialisées du CILSS :

1) Institut du Sahel :

- le Conseil est informé du démarrage des activités de l'Institut (mise en place des structures, recherche de financement pour l'exécution du programme de démarrage) ;

- des efforts devront être fournis par l'organisation pour aider l'Institut à surmonter ses difficultés de démarrage ;

- les crédits nécessaires à la couverture des frais des réunions des organismes statutaires (Conseil d'Administration, Conseil Scientifique et Technique et Conseil Consultatif) seront recherchés d'abord dans le cadre du budget de l'Institut. Si nécessaire, le Secrétaire Exécutif sera saisi pour recherche de solution au niveau du budget général ;

- les états qui n'ont pas encore désigné leurs représentants aux divers organismes statutaires de l'Institut devront le faire sans tarder ;

- des dispositions devront également être prises par la Direction de l'Institut, en collaboration avec le Secrétariat Exécutif pour harmoniser le Statut du Personnel de l'Institut avec celui du Secrétariat Exécutif ;

- le Conseil prend note avec satisfaction de la déclaration du délégué de la CEAO qui a renouvelé la disponibilité de son Organisation pour une coopération avec l'Institut du Sahel ;

- saisi du problème de la perte du droit de vote pour les Etats membres en retard de deux ans dans le paiement de leurs cotisations au niveau du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel, le Conseil estime que cette disposition du règlement intérieur du Conseil d'Administration doit être maintenue.

2) Centre Agrhymet :

Le Conseil se réjouit des résultats obtenus par le Centre sous la direction du Coordonnateur du Programme OMM, M. RIJKS qui en a assuré l'intérim en attendant la nomination du Directeur Sahélien.

Il adresse ses félicitations à M. RIJKS et à ses collaborateurs.

Le Conseil note avec satisfaction le bon déroulement du programme Agrhymet dans son ensemble et souhaite la poursuite de cette évolution.

2.7. - Projet de création d'un Corps International de Volontaires de l'Alimentation :

Le Conseil décide que le CILSS entreprendra, en collaboration avec les promoteurs de l'idée, quelques expériences pilotes dans les pays sahéliens. Mais une étude approfondie devra au préalable être effectuée par une mission composée d'experts sahéliens et d'experts fournis par les promoteurs, avant d'engager des actions sur le terrain.Cette étude ne négligera aucun des problèmes que pose le lancement, dans le Sahel, d'une telle expérience :

- critères de choix des villages pilotes ;
- critères de choix des actions dont les objectifs doivent être précis ;
- conditions de recrutement des volontaires nationaux (niveau, salaire, avenir) et des volontaires étrangers qui devront posséder une grande expérience de l'encadrement rural afin de pouvoir former les encadreurs nationaux ;
- modalités de gestion du projet qui sera un projet régional CILSS ;
- financement du projet ;
- insertion des activités des volontaires dans les structures existantes, afin d'éviter l'éparpillement des moyens, les doubles emplois et les conflits d'attribution avec les services nationaux compétents.

2.8. - Projet d'ordre du jour de la 3ème Conférence du Club du Sahel prévue à Amsterdam du 21 au 23 Novembre 1978 :

Le Conseil adopte le projet d'ordre du jour proposé par les Secrétariats du CLUB et du CILSS, avec un léger amendement concernant l'aide d'urgence à la suite de la dernière sécheresse qui doit faire une large place aux problèmes posésspar le transport, le stockage et la distribution des aides reçues.

En raison de l'importance des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence d'Amsterdam, le Conseil décide de l'organisation, à Ouagadougou, dans la première quinzaine du mois d'octobre 1978, d'une réunion préparatoire afin de permettre aux sahéliens d'harmoniser leurs points de vue sur les principaux problèmes qui seront discutés. Il invite le Secrétaire Exécutif à prendre les dispositions nécessaires pour la tenue de cette réunion.

2.9. Les demandes d'adhésion au CILSS :

Deux pays ont demandé à adhérer au CILSS. Il s'agit de la République de Guinée -Conakry et de la République de Guinée-Bissau.

. Pour la République de Guinée, il manque à la requête les justifications prouvant que le pays remplit les deux conditions exigées par la Convention du CILSS. Il faudra donc écrire à la République de Guinée-Conakry pour lui demander de fournir ces justifications.

. Pour la République de Guinée-Bissau, la requête que le Ministre chargé du Développement Rural de ce Pays doit adresser au Ministre Coordonnateur n'est pas encore parvenue.

En tout état de cause, les conditions d'adhésion fixées par la Convention seront strictement respectées.

2.10. Questions diverses :

A la demande du Chef de la délégation Sénégalaise, le Conseil décide de l'organisation d'une réunion, au niveau des experts compétents, pour étudier le problèmes des pluies provoquées.

Il apparaît nécessaire en effet de coordonner les opérations en la matière afin qu'elles n'aboutissent, pour les différents pays concernés, à des résultats opposés aux buts recherchés.

3. SEANCE DE CLOTURE

La clôture de la 10ème session ordinaire du Conseil des Ministres a lieu le 25 Juillet à 17 heures en présence de membres du Comité Militaire de Libération Nationale du Gouvernement du Mali, des membres du Corps Diplomatique, des représentants des Organisations Internationales et Régionales et de plusieurs autres personnalités.

Après la lecture par le Secrétaire Exécutif, du Communiqué Final et de la motion de remerciements, Son Excellence M. Adrien SENGHOR, Ministre Coordonnateur, Président de la Session, prononce l'allocution de clôture dont on trouvera ci-après le texte.

3.1.

COMMUNIQUE FINAL

La 9è Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est tenue les 24 et 25 Juillet 1978 à BAMAKO, République du Mali.

Les travaux se sont déroulés sous la Présidence du Ministre Coordonnateur Son Excellence Adrien SENGHOR, Ministre de l'Equipement du Sénégal.

Lors de la séance sollennelle d'ouverture, le Conseil a entenu l'allocution de bienvenue de Son Excellence, N'Fagnanama KONE, Ministre du Développement Rural du Mali, et l'allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS.

Après avoir examiné les résultats des travaux des experts, le Conseil a entendu successivement :

- Monsieur Galal MADI, Directeur de l'UNSO qui a fait le point de la situation des projets du CILSS financés par l'UNSO et a indiqué au Conseil la disponibilité de l'UNSO pour soutenir le lancement d'une deuxième campagne de mobilisation des ressources au bénéfice des projets de développement du Sahel ;

- Mme Anne de-LATTRE, Chef du Secrétariat du Club du Sahel qui a présenté les actions entreprises dans le cadre du Club en vue d'accélérer le financement et la réalisation des projets de première génération au programme de développement du Sahel ;

- Mme MORGENTHAU, Représentante des Etats-Unis à la Commission pour le Développement social au Conseil Economique et Social des Nations-Unies, qui a indiqué les objectifs généraux et les modalités de fonctionnement, à titre expérimental au Sahel, d'un Corps International de Volontaires de l'Alimentation (Food Crops).

Le Conseil a adopté diverses résolutions dont notamment :

- l'élaboration des projets pouvant être présentés aux sources de financement dans le cadre du Club du Sahel ;

- la recherche du financement des projets de première génération du programme de développement du Sahel ;

- la réorganisation des Comités Nationaux du CILSS et le renforcement de la capacité des Etats dans le domaine de la planification, de la préparation, de la gestion et de l'évaluation des projets ;

- la préparation de la 3è Conférence du Club du Sahel prévue à Amsterdam du 21 au 23 Novembre 1978 ;

- l'amélioration de la situation alimentaire d'urgence ;

- les conditions de mobilisation et l'utilisation immédiate des fonds alloués dans le cadre de l'intervention du Fonds Arabe Spécial d'Assistance à l'Afrique ;

- le maintien de la spécificité de l'UNSO dans le cadre de la réhabilitation du Sahel.

Le Conseil a nommé Monsieur M'Baye N'DIAYE, Ingénieur Météorologue du Sénégal au poste de Directeur du Centre Régional d'Agrométéorologie et d'Hydrologie Opérationnelle de Niamey.

Sur présentation du Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel, le Conseil a accepté la nomination de Monsieur Nalla KANE, Ingénieur Agronome de la République Islamique de Mauritanie au poste de Directeur Général de l'Institut du Sahel en remplacement du Docteur Oumar BA, appelé à d'autres fonctions.

Le Conseil se félicite de l'atmosphère franche et cordiale qui a présidé à ses travaux.

Le Conseil a décidé de tenir sa 10è Session ordinaire à NOUAKCHOTT (République Islamique de Mauritanie).

Fait à BAMAKO, le 25 Juillet 1978

LE CONSEIL

3.2.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Le Ministre de l'Equipement du Sénégal, Ministre Coordonnateur du CILSS,
Le Ministre du Développement Rural du Cap-Vert,
Le Ministre du Développement Rural de la Mauritanie,
Le Ministre du Développement Rural du Niger,
Le Ministre du Développement Agricole et Pastoral, chargé de la lutte contre les calamités naturelles du Tchad,
Le Secrétaire d'Etat à la promotion Humaine du Sénégal,
Le Représentant du Ministre du Développement Rural de la Haute-Volta;
Le Représentant du Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de Gambie,

EXPRIMENT leur profonde gratitude et leurs très sincères remerciements au Peuple du Mali, au Comité Militaire de Libération Nationale, au Gouvernement et à Son Excellence le Colonel Moussa TRAORE, Président du Comité Militaire de Libération Nationale, Chef de l'Etat du Mali pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à BAMAKO.

Fait à BAMAKO, le 25 Juillet 1978

LE CONSEIL DES MINISTRES

3.3. Allocution de clôture du Ministre Coordonnateur :

Messieurs les Membres du Comité Militaire de Libération Nationale,
Messieurs les Ministres,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Régionales,
Honorables Invités,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous arrivons au terme de nos travaux.

Nous avons eu à nous féliciter de la permanence du soutien international dont nous bénéficions dans le cadre de notre action de réhabilitation du Sahel, de la permanence du travail accompli dans le cadre du Club du Sahel et de la permanence du soutien que nous trouvons auprès des organismes du système des Nations-Unies.

C'est nous dire combien nous sommes heureux de constater que la Communauté Internationale se préoccupe au premier chef de nos problèmes et souhaite aussi ardemment que nous arrivions à résoudre les maux dont nous souffrons dans cette partie de l'Afrique.

Notre devoir est donc de persévérer et de faire en sorte que ceux qui nous observent, ceux qui nous aident se rendent compte que nous méritons cette aide, que nous méritons ce soutien parce que nous-mêmes sommes pénétrés de la nécessité de mener une action de grande envergure, une action profonde de manière à modifier les conditions de la nature.

Nous allons vers la troisième réunion du Club du Sahel. Ce sera l'occasion de faire le point de l'action entreprise ensemble. Ce sera également l'occasion pour nos partenaires de nous dire ce qu'ils comptent faire à nouveau de manière à accélérer la réalisation du programme de première génération. Car il va de soi qu'étant durement éprouvés par la sécheresse, nous ne pouvons être que pressés.
Et ce serait certainement une raison de nous excuser de devoir manifester notre impatience à ceux qui entendent nous aider dans le cadre de l'option que nous avons faite.

Nous nous réjouissons également de constater que nous allons pouvoir bénéficier d'une assistance "au ras de sol" comme diraient les techniciens

grâce à ce Corps de Volontaires de l'Alimentation qui va mener des actions au niveau le plus bas, au niveau où il importe le plus de promouvoir la production vivrière, c'est-à-dire au niveau du village.

Nous pouvons donc, mes chers collègues, nous réjouir du travail accompli et souhaiter que le soutien dont nous bénéficions de toutes parts, se maintienne, en vue des objectifs que nous nous sommes fixés.

Je voudrais en terminant remercier d'abord nos invités et tous ceux qui ont bien voulu assister aussi bien à notre séance d'ouverture qu'à notre séance de clôture et nous apporter, ici, le témoignage, tangible de leur soutien, et de l'intérêt qu'ils portent à nos travaux et à notre programme de développement.

Je voudrais également à votre nom et en mon nom personnel, remercier le Gouvernement malien qui nous a permis de tenir cette session dans des conditions remarquables, où l'esprit de fraternité a prévalu tout au long des débats.

C'est sur ces mots que je vous convie à la prochaine réunion de notre Organisation qui aura lieu à NOUAKCHOTT au mois de Décembre prochain.

Je déclare close la 9ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS.

ANNEXES

RESOLUTION N° 1/CM/9
RELATIVE A LA RELANCE DES COMITES NATIONAUX DU CILSS

Le 9ème Conseil des Ministres du CILSS

- CONSIDERANT la lettre N° 251/CO-CILSS/NI du 9 septembre 1977 relative à la relance des Comités nationaux du CILSS et la recommandation N° 5/CM/8 du 19 Décembre 1977 du 8ème Conseil des Ministres.
- CONSIDERANT l'importance que revêt l'action des dits Comités dans leurs rapports avec le CILSS.
- CONSIDERANT les tâches assignées aux Comités Nationaux qui sont :

  . mettre au point les projets de première génération du CILSS et de suivre l'exécution des dits projets ;
  . veiller au niveau national à l'intégration et à la cohérence entre les projets nationaux du CILSS ;
  . finaliser les lignes stratégiques des différents secteurs d'activités ;
  . entreprendre des études et des travaux spécifiques pour améliorer la programmation et l'exécution des projets CILSS et préparer les projets et programmes des 2è et 3è générations ;
  . de réunir et diffuser les informations relatives aux activités du CILSS et du CLUB ;

- CONSIDERANT l'importance et l'urgence que revêt le renforcement de la capacité des Etats membres dans le domaine de la planification, de la préparation, de l'évaluation et de la gestion des projets.
- INVITE les Etats membres à doter les Comités Nationaux du CILSS, restructurés des moyens tant humains que matériels pour leur permettre d'assurer pleinement leurs nouvelles attributions.
- DEMANDE aux Secrétariats du CILSS et du CLUB de rechercher les moyens nécessaires pour renforcer la capacité des Etats Membres dans le domaine de la planification, de la préparation, de l'évaluation et de la gestion des projets.

LE CONSEIL

RESOLUTION N°2/CM/9
SUR L'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE

Le 9ème Conseil Ordinaire des Ministres du CILSS tenu à BAMAKO les 24 et 25 Juillet 1978

APRES examen du rapport des Experts, notamment en ce qui concerne le point de la situation de l'aide alimentaire d'urgence reçue par les différents Etats ;

- CONSIDERANT que les engagements fermes annoncés restent en deçà des besoins exprimés par les différents Etats ;

- CONSIDERANT le taux de réalisation des engagements de la Communauté Internationale ;

- CONSIDERANT les difficultés qu'éprouvent les Etats pour assurer le transport intérieur et le stockage des denrées ;

D E C I D E

de lancer un nouvel appel pressant à la Communauté Internationale pour :

- réaliser intégralement dans les délais les plus courts les engagements déjà pris ;

- aider les pays à résoudre les problèmes de transport intérieur et de stockage des denrées qui se posent encore ;

LE CONSEIL

RESOLUTION N°3/CM/9

SUR LA CONSTITUTION DE STOCKS NATIONAUX ET REGIONAUX DE SECURITE

Le 9ème Conseil Ordinaire des Ministres du CILSS, tenu à BAMAKO les 24 et 25 juillet 1978

- CONSIDERANT la nécessité ressentie par les différents Etats de disposer d'un stock de sécurité au niveau régional et national de nature à contribuer au développement des pays et à faire face à tout déficit de la production céréalière ;

- CONSIDERANT qu'un tel objectif requiert une étude préalable devant définir les voies et moyens pour y parvenir ;

- CONSIDERANT tout l'intérêt que la FAO et son Directeur Général attachent à la mise en place des stocks de sécurité alimentaire ;

- DEMANDE au Secrétaire Exécutif du CILSS d'introduire une requête auprès du Directeur Général de la FAO pour l'envoi d'une mission de conception et d'étude de ce projet.

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 4/CM/9
DONNANT QUITUS AU COMPTABLE POUR L'EXERCICE 1977

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en session ordinaire du 24 au 25 juillet 1978 à BAMAKO,

Après examen du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution du budget 1977,

Donne quitus au Comptablepour l'exercice budgétaire 1977.

Fait à BAMAKO le 25 juillet 1978

LE CONSEIL DES MINISTRES

RESOLUTION N° 5/CM/9
SUR LE FINANCEMENT DES PROJETS DE PREMIERE GENERATION

Le 9è Conseil Ordinaire des Ministres du CILSS, tenu à BAMAKO les 24 et 25 Juillet 1978

CONSIDERANT l'enthousiasme général qu'a fait naître la création du Club et l'espoir que les pays membres du CILSS placent à ce Club ;

CONSIDERANT l'importance de la stratégie de développement du Sahel;

CONSIDERANT l'importance des projets de 1ère génération dans la stratégie de développement du Sahel ;

CONSIDERANT qu'un certain nombre de ces projets de 1ère génération a déjà fait l'objet d'un financement ;

CONSIDERANT l'esprit de dialogue et de solidarité qui a toujours animé le Club du Sahel ;

1) FELICITE le Secrétariat du Club pour son dynamisme et les actions déjà entreprises en faveur des Etats Membres du CILSS pour le financement des projets de 1ère génération ;

2) DEMANDE au Secrétariat Exécutif du CILSS et au Secrétariat du CLUB de sensibiliser davantage l'opinion internationale dans la recherche du financement pour le programme restant à exécuter.

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 6/CM/9
SUR L'INSTITUT DU SAHEL

Le 9è Conseil Ordinaire des Ministres du CILSS, tenu à BAMAKO les 24 et 25 Juillet 1978

CONSIDERANT la nécessité de permettre à l'Institut du Sahel d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés notamment :

1) la collecte, l'analyse et la diffusion des résultats de la recherche scientifique ;

2) le transfert et l'adaptation de la technologie ;

3) la promotion, l'harmonisation et la coordination de la recherche et de la formation ;

4) la formation des chercheurs et des techniciens ;

CONSIDERANT que l'apport des Etats membres aux activités de l'Institu reste encore insuffisant ;

CONSIDERANT l'aide apportée par les pays et organismes donateurs dans le démarrage de l'Institut du Sahel ;

INVITE les Etats membres à soutenir davantage cette institution notamment sur le plan du personnel scientifique ;

DEMANDE également aux pays et organismes donateurs de renforcer leur aide afin d'accélérer la mise en place des structures et le démarrage des programmes de l'Institut.

LE CONSEIL

RESOLUTION N° 7/CM/9
SUR L'ASSISTANCE FINANCIERE DU FASA

Le 9è Conseil Ordinaire des Ministres du CILSS, tenu à BAMAKO les 24 et 25 Juillet 1978, ayant pris connaissance du rapport de synthèse de la réunion OUA-BADEA-FAO-CILSS du 20 au 23 Juin 1978 à ROME et ralative à l'aide d'urgence aux pays d'Afrique frappés par la sécheresse et autres calamités naturelles ;

NOTANT que l'aide consentie par les Pays Arabes par le canal de la BADEA est sous forme de prêt et non sous forme de don comme sollicité par le CILSS ;

CONSIDERANT la recommandation N° 2 du Comité ad hoc de l'OUA sur la sécheresse et les autres calamités naturelles réuni en session extraordinaire à BANJUL du 20 au 23 Mars 1978, notamment le paragraphe 2 ainsi libellé :

"INVITE le Secrétaire Général de l'OUA

A) à consacrer l'essentiel de l'assistance financière aux projets nationaux ou régionaux élaborés par les pays membres de l'OUA dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et les autres calamités naturelles ;

B) à consacrer une partie de cette assistance au règlement du problème du transport de l'aide alimentaire à l'intérieur du Continent ;

C) à consacrer une partie de cette assistance financière à la construction, à la reconstruction ou au remplacement d'infrastructures détruites par les calamités naturelles ou nécessaires à la lutte contre les calamités naturelles",

CONSIDERANT les termes de la requête N° 392/SE/4.1.1 du CILSS en date du 11 Mai 1978 demandant une assistance financière à l'OUA pour permettre aux Etats membres du CILSS de faire face aux frais de transport et de distribution intérieurs des aides alimentaires ;

CONSIDERANT que la liste des projets sélectionnés et annexés audit rapport de synthèse n'a fait l'objet d'aucune requête officielle ni des Etats membres, ni du Secrétariat Exécutif du CILSS,

CONSIDERANT que quelle que soit la nature de l'assistance financière il appartient aux structures Sahéliennes et régionales d'assurer la gestion de leurs programmes de développement, conformément à la résolution N° 10/CM/7 du 28 Avril 1977 du 7è Conseil des Ministres.

D E C I D E

1. de soutenir la résolution CM/Cttee/rés. 26 du Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine réuni en sa 31è session ordinaire à KHARTOUM, République du SOUDAN du 7 au 18 Juillet 1978, notamment en son paragraphe 1 demandant que l'assistance financière d'urgence de quinze millions de dollars US soit attribuée sous forme de don aux pays d'Afrique frappés par la sécheresse et autres calamités naturelles.

2. de retenir la liste des projets jugés prioritaires par les Etats lors de la négociation avec la BADEA.

3. de confier la gestion desdits projets aux structures sahéliennes nationales et régionales.

I N V I T E

Le Secrétariat Exécutif du CILSS et les Etats membres à prendre contact de toute urgence avec le Secrétaire Général de l'OUA et la BADEA, en vue de la mobilisation rapide des fonds et de leur utilisation suivant les besoins et les modalités de gestion arrêtés par les Etats bénéficiaires.

LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS	
CAP-VERT	Son Excellence JOAO Pereira Silva Ministre du Développement Rural du Cap-Vert
	Antonio Rodrigues PIRES (Correspondant National du CILSS) Directeur de la Production et Protection des Cultures Ministère du Développement Rural B.P. 50 - PRAIA
GAMBIE	Son Excellence JERREH DAFFEH Ministre du Développement Rural de la Gambie
	A.A.M JAGNE Principal Agricultural Officier Dept. of Agriculture BANJUL
	Edi A. NJIE Director of Hydromet Services 7 Marina Parade BANJUL
	Dr. Bakary N. TOURAY Acting Director Dept. of Animal Health and Production ABUKO
HAUTE-VOLTA	Charles TIAO Secrétaire Permanent du C.C.D.R Représentant le Ministre du Développement Rural de la Haute-Volta
	Ouala KOUTIEBOU Chef du Service de l'Entretien des Routes Secondaires Ministère des Travaux Publics, des Transports et de l'Urbanisme OUAGADOUGOU
	Bata Mathias KONATE Directeur Adjoint du Budget Ministère des Finances OUAGADOUGOU
	Alfred NOMBRE Coordinateur des projets E.D.R Direction de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural OUAGADOUGOU

Hervé SONGRE
Interprète au Ministère des Affaires Etrangères
OUAGADOUGOU

ABOU François
Ingénieur Agronome C.E.R.C.I (Centre d'Expérimentation du Riz et des Cultures Irriguées) B.P. 540
BOBO-DSSO

MALI

Son Excellence
N'Fagnanama KONE
Ministre du Développement Rural du Mali

Jean Djigui KEITA
Directeur Général des Eaux et Forêts
BAMAKO

Dr. N'Golo TRAORE
Directeur Général de l'Institut d'Economie Rurale
BAMAKO

Ouédji DIALLO
Correspondant National CILSS/ONG
Conseiller Technique
Ministère du Développement Rural
BAMAKO

Amadou GOLOGO
Directeur du Service Météorologique du Mali
BAMAKO

MAURITANIE

Son Excellence
Oumar BA
Ministre du Développement Rural
de Mauritanie

Ahmedou Olcheikh ELHADRAMI
Ministère du Développement Rural
NOUAKCHOTT

El Hacen MALOUKIF
Ministère du Développement Rural
NOUAKCHOTT

Moulaye ABDALLAH
Directeur Hydraulique et Energie
Ministère de l'Equipement
NOUAKCHOTT

NIGER

Son Excellence
Boulama MANGA
Ministre du Développement Rural
du Niger

Moussa SALEY
Directeur de l'Agriculture
NIAMEY

Insa ABDOU

A.B. BAGNON
Conseiller Agricole
Correspondant National des ONG
NIAMEY

SENEGAL

Son Excellence
Robert SAGNA
Secrétaire d'Etat à la Promotion
DAKAR

Oumar COLY
Commissaire à l'Aide Alimentaire
Ministère du Développement Rural et de
l'Hydraulique
DAKAR

Sambou TOURE
Conseiller Technique
Ministère de l'Equipement
DAKAR

TCHAD

Son Excellence
Mbaïndoloumal ROASNGAR
Ministre du Développement Agricole et Pastoral
chargé de la Lutte contre les Calamités Naturel-
les du Tchad

B. TANWAYE
Chef bureau d'Etudes et Projets du Ministère
du Développement Agricole et Pastoral
N'DJAMENA

MBAIBIKEL
Directeur de la Lutte contre les Calamités
Naturelles
N'DJAMENA

C. I. L. S. S.

Son Excellence
Adrien SENGHOR
Ministre de l'Equipement du Sénégal
Ministre Coordonnateur du CILSS

SECRETARIAT CILSS

Aly CISSE
Secrétaire Exécutif
OUAGADOUGOU

YAYA IDRISSA
Directeur des Projets et Programmes
OUAGADOUGOU

MWABANYOL Keitoro
Directeur des Affaires Administratives
et Financières
OUAGADOUGOU

Grey JOHNSON JAMES
Directeur de la Documentation et de l'Information
OUAGADOUGOU

Moussa ABBA
Directeur des ONG
OUAGADOUGOU

BAYILI Malick
Agent Comptable
OUAGADOUGOU

SAWADOGO André
Expert Agronome
OUAGADOUGOU

Pierre BADOLO
Chef du Service Courrier
OUAGADOUGOU

CENTRE AGRHYMET

M. RIJKS
Coordonnateur du Centre
NIAMEY

INSTITUT DU SAHEL

Landing SAVANE
Institut du Sahel
BAMAKO

Bourema TRAORE
Institut du Sahel
BAMAKO

OBSERVATEURS

C.E.A.O

Cheickh Baidy DIOP
Directeur du Bureau Communautaire des Produits
de la Pêche B.P. 643
OUAGADOUGOU

F.A.O

Yves PAGES
FAO
ROME

P.A.M

Pollaris RGINALD
PAM
ROME

I N V I T E

Mme Anne de LATTRE
Chef Secrétariat
Club du Sahel
OCDE
PARIS

Mme Tuth MORGENTHAU
Représentante des Etats-Unies
à la Commission Sociale

Madi GALAL
Directeur de l'UNSO
à New-York